

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

Membres en exercice: 15 Membres présents: 13 Nombre de pouvoirs: 0 Membres votants: 13

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 mars 2024

Le vingt-cinq mars deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Champagnier s'est réuni en session ordinaire publique en mairie de Champagnier, sous la présidence du Maire, Florent CHOLAT.

Date de convocation: 12 mars 2024

Présents : Florent CHOLAT, Pascal SOUCHE, Elise BRALET, Hervé ALOTTO, Jean-Paul JULIEN, Christine CAVARRETTA, Carole ANDRIES, Pierre-Alain MENNERON, Sarah AFENDIKOW, Benoît ROSSIGNOL, Lucie HARREAU, Pascal PERRIER, Hubert COLLAVET

Absentes: Brigitte ORGANDE, Nathalie BARON

Secrétaire de séance : Elise BRALET

DEL2023_021: Finances - Présentation et vote du budget primitif 2024

Florent CHOLAT, Maire, présente et commente le budget primitif de la commune pour l'exercice 2024.

Le budget primitif 2024 de fonctionnement est proposé en dépenses comme en recettes pour la somme de 2 027 240,50 €. Le budget primitif 2024 d'investissement est proposé en dépenses comme en recettes pour la somme de 1 969 708,41 €.

Vu les réunions de la commission Finances et personnels des 4 et 11 mars 2024, ;

Considérant le débat sur les perspectives budgétaires 2024 en question diverse lors du conseil municipal du 5 février 2024 ;

Après en avoir débattu, le Conseil municipal décide à la majorité absolue :

De voter le budget primitif 2024 tel que présenté par Monsieur le Maire.

Modalités de vote : 11 POUR / 1 CONTRE / 1 ABSTENTION

Florent CHOLAT Maire Elise BRALET Secrétaire

Certifié exécutoire compte-tenu de la

Transmission en préfecture le : 1 0 AVR. 2024

Publié le: 1 0 AVR. 2024